

Clausewitz, la 'petite guerre' et la guerre insurrectionnelle

Sandrine Picaud-Monnerat
France

Introduction

Les « Cours magistraux sur la petite guerre »¹ [*Meine Vorlesungen über den kleinen Krieg*] que Clausewitz fut chargé de donner, de 1810 à 1812, aux jeunes officiers prussiens de l'École de guerre de Berlin, peuvent être considérés comme la première partie, majeure, de son œuvre *Vom Krieg* ; et ce, dans la mesure où l'on considère, comme le fait Werner Hahlweg dans un article important dès 1962, que le phénomène global de la guerre consiste dans la relation entre grande et petite guerre, et parce que l'on sait que Clausewitz n'a traité dans *Vom Krieg* que la grande guerre². Cette intention de Clausewitz a été reconnue et réaffirmée après W. Hahlweg : l'élaboration d'une vaste théorie de la guerre, telle que pensée par le stratège prussien, et qu'il n'a pu achever, devait comprendre, écrit Hervé Coutau-Bégarie, un traité de la grande guerre, c'est-à-dire de la stratégie ; un traité de la petite guerre, inspiré par les exemples de l'Espagne, du Tyrol, et par les projets de levée en masse de la population pour défendre la Prusse en harcelant les troupes françaises ; et un traité de tactique³.

De fait, dans les chapitres introductifs de son *Cours* sur la petite guerre, Clausewitz entreprend une définition d'ensemble, à caractère philosophique (il use de « concepts »), de la grande et de la petite guerre, développant son idée selon laquelle la petite guerre s'insère dans la stratégie et la tactique de la grande guerre. Quant à Werner Hahlweg, il est d'avis que la petite guerre formerait les fondations de tout l'art de la guerre.

Etudier la petite guerre, cette tactique de harcèlement de l'ennemi, à travers le *Cours* de Clausewitz, se justifie encore, dans la perspective du thème de ce colloque, parce que Clausewitz envisage la petite guerre, comme la guerre, de façon globale, on le verra ; c'est-à-dire qu'il tient compte des mutations de l'art de la guerre nées des conflits de la période révolutionnaire de la fin du XVIII^e siècle, et des guerres napoléoniennes. Il tient compte de l'utilisation de la tactique de petite guerre dans les soulèvements populaires et les guerres nationales du temps. La présente contribution vise à revisiter le *Cours* sur la petite guerre de Clausewitz pour montrer comment y sont intégrés les éléments qui ressortissent à la guerre populaire et à l'insurrection, si tant est que, comme l'exprime Raymond Aron, la pensée de Clausewitz sur la guerre s'est construite en considérant le déchaînement des passions inhérent aux guerres populaires⁴.

Certes, au moment où Clausewitz proposa son *Cours*, de nombreux manuels sur la petite guerre ou le service des troupes légères avaient déjà été publiés dans l'espace germanique depuis une quarantaine d'années, en Prusse ou ailleurs en Allemagne, ou par des officiers au service de Prusse : une douzaine de manuels jusqu'à la Révolution française ; puis une douzaine d'autres jusqu'à la fin du XVIII^e siècle⁵ ; d'autres encore durant la période napoléonienne. Pour ces derniers, citons par exemple ceux de Valentini (1799, 3^e éd. révisée en 1810), de La Roche-Aymon – officier français au service de Prusse – (1808), de Dragallowics (1812), de von Schels (1813-1814)⁶. Max Jähns juge que Valentini, qui publia son traité de petite guerre en 1799, fut le plus grand écrivain militaire du XVIII^e siècle dans le domaine de la petite guerre⁷. Or, prendre pour base les écrits de Clausewitz en cette matière est pertinent si tant est que, au sein des « Réformateurs » prussiens, ces officiers patriotes qui réfléchirent à la manière de restaurer la Prusse après le désastre de 1806-1807⁸, Clausewitz devint le meilleur théoricien de la petite guerre de son

époque, en même temps que la « tête pensante » pour les questions relatives à l'armement du peuple⁹.

Avant d'entrer dans le *Cours* de Clausewitz et d'en tirer quelques lignes de force quant à sa réflexion sur la guerre insurrectionnelle, il nous paraît intéressant de mettre en lumière quelques points de vue contemporains sur la pensée de Clausewitz qui sont sujets à débat, autour de la guerre populaire, de la guerre révolutionnaire et de la petite guerre. Parce qu'ils sont sujets à débat, ces points de vue nous engagent à revenir ensuite à la pensée de Clausewitz elle-même, en explicitant la position que le stratège a adoptée dans le *Cours*. Nous poursuivrons donc ici une analyse du contenu du *Cours* commencée ailleurs, sur d'autres thèmes (une introduction à l'étude de la petite guerre, dialectique et philosophique¹⁰; une étude sur la guerre d'avant-postes¹¹). Il ne s'agit pas ici d'entreprendre de l'« histoire prospective » ou un discours « autour de l'œuvre » de Clausewitz, c'est-à-dire une utilisation de la pensée de Clausewitz à des fins, essentiellement, de comparaison avec des événements ou des développements de la pensée stratégique postérieurs. Notre ambition est celle de l'historien : ayant identifié des traits majeurs de la pensée de Clausewitz, les mettre en perspective dans le contexte de la pensée militaire du temps, des efforts de réforme du temps, et de l'histoire de la guerre et de la pensée militaire, dont Clausewitz était imprégné, et à laquelle il accordait beaucoup d'importance, ce qu'atteste aussi son œuvre historique.

Quelques points de vue débattus

Raymond Aron considère Clausewitz comme le résistant par excellence. Or, pour lui, l'armée dont parle Clausewitz dans le cadre de l'armement du peuple, notamment dans la perspective de la défense de la Prusse, est une « armée populaire », et non une armée révolutionnaire ; les chefs en seraient intégrés dans l'armée régulière : « Guerre populaire, ai-je dit, et non pas guerre révolutionnaire. Clausewitz ne sort pas explicitement du cadre de la politique européenne. La petite guerre, avec le concours du peuple, figure parmi les moyens de défense, elle contribue à la supériorité de la défensive sur l'offensive, elle rend sa chance et son avenir au pays qui a perdu la première bataille, elle fixe des limites à la stratégie napoléonienne d'anéantissement (...). Clausewitz demeura trop conservateur jusqu'à la fin de sa vie pour craindre ou espérer le potentiel révolutionnaire de l'armement du peuple¹². » Tout en rappelant l'existence du *Cours* sur la petite guerre et d'un autre texte de Clausewitz appelé « Profession de foi » (dont on reparlera ci-après), R. Aron se base manifestement plus sur le chapitre 26 du livre VI de *Vom Kriege*.

Le seul article consacré, avant les nôtres, entièrement aux *Vorlesungen* présente la faiblesse d'être généraliste, et basé semble-t-il surtout sur l'introduction du *Cours*, pour autant que l'on puisse s'en rendre compte en l'absence presque totale de référence précise à la source. Mais l'auteur, Jean Dubois, propose une intéressante définition théorique du « concept » de petite guerre que Clausewitz, assure-t-il, n'aurait pas reniée ; définition que Clausewitz n'a finalement pas donnée clairement, sauf à parler d'effectifs réduits, et à énumérer les caractères tactiques et techniques de cette forme de combat. « Le schéma se ramène toujours, écrit J. Dubois, à celui d'une force périphérique qui agit en liaison avec une force centrale et on ne trahit sûrement pas la pensée de Clausewitz en proposant comme définition de la petite guerre : l'action des forces périphériques¹³. » Et J. Dubois de s'interroger sur l'articulation entre force centrale et forces périphériques, de façon à ce que la force centrale ne soit jamais amenée à combattre sous une autre forme que celle pour laquelle elle a été prévue ; et sur l'utilisation des éléments périphériques, pour une fonction de coopération, ou une fonction de substitution, par rapport à la force centrale.

Cette question rejoint celle des deux formes de combat recouvertes par la notion de « petite guerre » chez Clausewitz, et qu'il ne démêle pas, dans son *Cours* : le rôle de soutien de l'armée régulière d'un côté, la forme de combat des peuples soulevés, ou guérilla, de l'autre ; un champ d'étude fondamental¹⁴. Cependant, toute fondamentale qu'elle soit en tant que champ d'étude, cette forme de guerre reste secondaire. Subordonnée à la force centrale, même dans sa seconde composante, celle de la guérilla. « Il n'y a, à notre connaissance, aucun exemple historique d'une guérilla victorieuse à elle seule », précise J. Dubois¹⁵.

Il n'est pas juste de laisser entendre que ce fut seulement à partir des années 1970 que l'intérêt s'éveilla pour l'œuvre de Clausewitz du point de vue de la petite guerre et de la guérilla¹⁶. En 1962, Werner Hahlweg avait, donc, publié un article de synthèse fondamental sur la petite guerre et la guerre révolutionnaire vue par les Réformateurs prussiens du début du XIX^e siècle¹⁷. Un article qui ne comptait pas moins d'une cinquantaine de pages, sans les annexes, soit quelque 90 pages en tout. Autant dire, un article de poids. Un article qui préparait le terrain, par une salutaire mise en contexte, à la publication, pour la première et la seule fois à ce jour, des volumineux *Vorlesungen über den kleinen krieg*, parmi les manuscrits publiés par Werner Hahlweg en 1966. Un article indispensable à quiconque veut entreprendre des recherches sur Clausewitz et la guerre populaire, insurrectionnelle, révolutionnaire. Mais les historiens allemands, quand ils ne sont pas traduits, sont encore trop peu lus en France, où l'effort linguistique est porté surtout sur l'anglais, ce qui est un handicap certain pour étudier la pensée de Clausewitz. C'est pourquoi cet article est resté inexploité, à notre connaissance, et n'a pas donné en France l'impulsion qu'il aurait mérité de donner à d'autres recherches, plus approfondies, sur l'apport de Clausewitz dans le domaine de la guerre insurrectionnelle¹⁸. La réflexion en ce domaine est venue bien plus tard, en ordre dispersé, avec un primat de l'évocation des rapports entre la guerre et la politique. Citons en ce sens l'article de Raymond Aron, « Clausewitz et la guerre populaire » et le livre de Thierry Derbent, au titre semblable. Un article de Beatrice Heuser, traduit de l'allemand, est aussi paru très récemment, en anglais, sur le thème¹⁹. L'approche actuelle de Clausewitz serait celle du « penseur de l'incertitude »²⁰. C'est aussi celle dans laquelle peuvent s'inscrire nos propres travaux, la tactique de petite guerre ayant pour but de mettre l'ennemi dans un climat d'insécurité perpétuel.

Dans l'article de Werner Hahlweg sur les écrits des réformateurs prussiens et sur la mutation de la petite guerre et de la guerre, on retiendra ici, parmi d'autres, deux thèmes qui peuvent servir d'arrière-plan à notre analyse du *Cours*, et qui sont susceptibles de stimuler la réflexion des historiens aussi parce que Hahlweg, à l'occasion, se démarque des interprétations avancées par Jean Dubois et par Raymond Aron : la petite guerre, comme tactique naturelle des guerres menées par les révolutionnaires ; la grande place de cette petite guerre dans les opérations militaires du temps.

Contrairement à Raymond Aron, Hahlweg n'hésite pas à associer, pour le début du XIX^e siècle, donc pour la pensée de Clausewitz et des autres principaux Réformateurs prussiens, petite guerre à « guerre révolutionnaire ». De façon récurrente dans son article de 1962, on lit « petite guerre ou guerre révolutionnaire »²¹. C'est délibéré. La petite guerre, note W. Hahlweg, devient la caractéristique, le marqueur des guerres de « libération nationale » des peuples opprimés, à qui manquent naturellement les troupes régulières (Hahlweg cite la guerre d'Espagne de 1808-1812). Ce qui change alors dans la petite guerre, ce n'est pas sa technique ou sa tactique, mais les motifs qui la meuvent et les buts qu'on lui assigne. Dans ces cas, la petite guerre n'est plus une modalité de l'art de la guerre à la disposition des troupes régulières. Elle vient de la profondeur des structures sociales, des entrailles des

forces révolutionnaires. Elle est étroitement liée aux motivations sociales, spirituelles, politiques des peuples²².

Durant les guerres de la Révolution, comme Clausewitz le montre à la fin de son *Cours* par l'exemple des campagnes de 1793-1795 aux Pays-Bas, les Français utilisèrent la petite guerre à grande échelle. Ils durent en effet combattre autrement pour pouvoir s'imposer. Et W. Hahlweg pointe le fait que le déroulement de la Révolution française elle-même est important, quant à l'évolution de la petite guerre. Celle-ci fut pratiquement la forme de guerre et de combat spécifique des révolutionnaires. La situation politique des révolutionnaires, leur manque de troupes régulières de qualité, le manque de discipline, les a amenés à faire usage de la petite guerre. Ils l'ont intégrée comme une forme tactique inhérente à l'Etat révolutionnaire, comme un mode de combat révolutionnaire. Le concept de « guerre révolutionnaire » était né. Peu importe alors, conclut Hahlweg, si ce processus s'est fait consciemment ou inconsciemment, du côté des révolutionnaires²³. Au reste, Clausewitz, dans son *Cours*, ne parle pas, lui, de guerre révolutionnaire.

W. Hahlweg s'accorde avec J. Dubois sur le fait que la petite guerre, pour être victorieuse, doit bénéficier du soutien de forces régulières, sous la forme d'un encadrement des troupes, ou sous la forme d'une aide extérieure au pays. Mais il s'en distingue en ce qu'il ne cantonne pas la petite guerre au domaine des forces périphériques. Précisément, avec l'intrusion des nouvelles conditions historiques que l'on vient d'évoquer en lien avec la petite guerre, puisqu'il ne s'agit plus seulement de technique et de tactique, mais de l'approbation de visées politiques, il s'agit, aussi, de s'intéresser à la volonté des peuples. Compter sur le peuple dans la guerre, c'est du même coup fonder un nouvel ordre social, où le peuple est à la fois objet (à convaincre ?) et sujet (acteur ?) de la guerre. La petite guerre quitte la périphérie, la surface, pour le cœur de l'espace. Elle gagne en intensité et en durée²⁴.

On peut toutefois aussi trouver à redire à quelques interprétations de Hahlweg, qui montrent la nécessité de lire en détail le *Cours*. Hahlweg, en fonction des objectifs ou des moteurs qui mettent en œuvre la petite guerre, affirme qu'elle recouvre trois formes : guerre d'avant-postes ou de cordon ; guerre de partis et de détachements de troupes régulières ; guerre du peuple²⁵. Mais la tactique privilégiée utilisée dans le cadre de la guerre du peuple n'est-elle pas précisément la guerre de partis ? Evidemment, le cadre de son article, qui est un vaste panorama de la pensée militaire prussienne au début du XIX^e siècle, ne permet pas à l'auteur de prouver ce qu'il avance en détaillant la tactique qu'il entend dans ses différentes parties. La division opérée par Hahlweg se justifie par des critères politiques ; sa pertinence tient aux différences quant à l'intensité de la guerre, dues à la différence des motivations des combattants. L'objet du *Cours* de Clausewitz est cependant essentiellement tactique ; il ne s'adresse pas aux dirigeants d'un pays agressé mais à de jeunes officiers à former militairement. Sa division du *Cours*, en deux parties, en découle (voir ci-après).

Une conception globale de la petite guerre

Il faut remarquer d'abord que, au regard du sujet qui nous occupe, mais d'une manière générale aussi, la définition que donne Clausewitz de la petite guerre au début de son *Cours* est assez imprécise. Elle est technique, basée sur les effectifs ; ce qui est assez paradoxal pour un penseur dont le principal connaisseur pour le domaine de la petite guerre (Hahlweg) soutient qu'il a une vision globale. On parle de petite guerre, affirme Clausewitz, lorsqu'il s'agit d'opérations menées par de petits détachements, jusqu'à 300 ou 400 hommes au plus²⁶. Selon lui, c'est en ce sens que l'expression a été employée jusqu'à son époque. A de petits détachements sont attachés quelques caractères particuliers – au

nombre de neuf – dans la manière de faire la guerre, qui les opposent aux grands détachements ou à l'armée entière, et que Clausewitz énumère :

- l'absence de contraintes pour pourvoir à leur entretien ;
- la capacité à dissimuler leur présence ;
- la rapidité de mouvement ;
- l'impossibilité, souvent, de partager la troupe en plusieurs corps ;
- le faible avantage donné par la fortification de leur position, à proportion que le détachement est petit, caractère contrebalancé par la mobilité ;
- le nécessaire soutien de ces troupes en presque tous les combats ;
- la facilité de la retraite, y compris par des chemins difficiles et opposés ;
- la possibilité d'agir sans grande préparation ;
- enfin, le caractère le plus important à notre sens, parce que c'est selon Clausewitz l'objectif le plus fréquent des petits détachements, et parce que c'est un objectif qui est relativement étranger à la grande guerre, à savoir, l'observation de l'ennemi²⁷.

De ces caractères découlent des missions différentes.

La définition par les effectifs comporte des faiblesses car la limite supérieure peut fluctuer, ce que l'on voit au fil du *Cours* et des exemples qu'il développe²⁸. A vrai dire, Clausewitz avoue dès l'introduction qu'il n'y a pas de limite nette entre les petits et les grands détachements et, même, que la limite entre la petite et la grande guerre est floue ; en conséquence, vouloir définir la petite guerre nécessite une grande capacité de jugement et une grande compréhension de ce qu'elle est²⁹.

Il n'y a donc pas, dans les chapitres introductifs du *Cours*, d'évocation des circonstances adéquates qui motiveraient l'emploi de la petite guerre, et qui auraient des conséquences sur sa tactique ; pas d'évocation des conditions politiques dans lesquelles avait lieu le conflit où serait utilisée la petite guerre. Clausewitz avait-il en tête la « petite guerre » telle qu'elle était pratiquée par les armées régulières du XVIII^e siècle anté-révolutionnaire, tactique d'appoint pour protéger sa propre armée et harceler celle de l'ennemi ? Avait-il aussi en tête la guérilla, tactique privilégiée des peuples soulevés, en situation numérique ou technique inférieure à une armée ennemie régulière ?

Entre autres signes, la typologie des exemples historiques retenus par Clausewitz dans son *Cours* montre de façon sûre qu'il avait une conception globale de la petite guerre. En effet, il cite tantôt des exemples tirés de guerres dynastiques de l'Ancien Régime, tantôt des exemples tirés de soulèvements populaires ou de guerres à caractère national. Au titre des premiers, il y a au premier plan la guerre de Sept ans (1756-1763), qui opposa les Français aux Prussiens et aux Anglais, essentiellement. Ici, c'est la relation de l'aventure arrivée à Polleretzky, colonel de hussards de France, qui se fit surprendre en 1758 par les Prussiens dans un village avec 300 de ses hussards, parce qu'une patrouille avait mal fait son travail de reconnaissance³⁰ ; là, on voit les Français se faire surprendre à Hoya, sur le Weser, par le duc de Brunswick³¹ (1758) ; là encore, c'est l'enlèvement, par le lieutenant-colonel von Freytag³², d'une patrouille française qui s'aventura imprudemment dans un village (1759)³³. Au titre des exemples populaires ou nationaux, Clausewitz retient, au premier chef, la guerre d'Indépendance américaine (1776-1783) ; il puise ses exemples ici dans les traités de petite guerre de deux officiers hessois, Ewald et Emmerich³⁴. Les exemples les plus récents à son époque ne sont pas les plus fréquemment cités. Toutefois, Clausewitz fait à l'occasion référence aux guerres de Vendée, au soulèvement du Tyrol et à la guerre d'Espagne³⁵. Il se réfère aussi aux campagnes des guerres de la Révolution française.

La conception globale de la petite guerre, et la conscience des adaptations tactiques qu'elle implique, se déduit également du plan du *Cours*. Clausewitz expose en effet

séparément, d'une part, ce qu'il appelle le système des avant-postes, et toutes les mesures de sûreté de l'armée, et, d'autre part, ce qu'il nomme la guerre des petits partis avec des objectifs offensifs – en fait, la « guerre de partis » (*Parteigängerkrieg*³⁶).

Dans la description des différentes missions que recouvre le « concept » de petite guerre, la guerre d'avant-postes (*Vorpostenkrieg*) est la composante liée au soutien d'une armée régulière en campagne. Cette guerre d'avant-postes connut un grand développement durant les guerres de la Révolution et de l'Empire ; elle avait cependant déjà donné lieu à une réflexion à la fin de l'Ancien Régime, par exemple de la part de Grimoard, officier de l'armée française auteur d'un traité de petite guerre. Cet auteur résume ainsi l'utilité et l'organisation de la chaîne de postes :

« Les postes des troupes légères étant ordinairement dans des bourgs, villages, fermes ou châteaux quelquefois très-éloignés les uns des autres, on établit entre-eux des postes intermédiaires d'infanterie ou de cavalerie, qui en détachent de plus petits s'il est nécessaire, afin qu'il n'y ait aucune interception dans la chaîne, indépendamment de laquelle les troupes légères, tant pour leur propre sûreté que pour découvrir plus loin, poussent des grand-gardes en-avant sur des élévations ou des terrains découverts, et font battre le pays de jour et principalement de nuit, par divers petits partis à cheval, sur toutes les avenues en-avant et sur les flancs du poste qu'elles occupent. Il est indispensable encore, que les gardes et les postes soient établis de manière qu'ils puissent se soutenir réciproquement, et avoir toujours leurs derrières assurés pour se replier sur l'armée³⁷. »

C'est dans le même esprit que Clausewitz décrit avec minutie les avant-postes d'une armée, qu'il qualifie comme une ligne de troupes légères située entre l'armée et l'ennemi. Cette guerre d'avant-postes, qui put prendre place avec avantage dans des guerres classiques, interétatiques, entre deux armées régulières, pouvait aussi être utilisée par une armée pour se garder contre les entreprises d'un peuple soulevé, donc dans un cadre de contre-insurrection. Ce qu'il faut retenir, c'est que ce type de service est selon Clausewitz plus difficile qu'aucun autre, et que les dispositions qui y sont prises sont plus importantes et plus susceptibles de conséquences que nulle part ailleurs. C'est en effet de la survie d'une armée, ou d'une partie d'armée, qu'il s'agit.

On fait donc un peu vite de Clausewitz exclusivement le penseur de la « guerre populaire », dès que l'on parle de lui pour le domaine de la petite guerre. Sans doute parce que, dans son ouvrage majeur *Vom Krieg*, le seul chapitre d'application possible de la tactique de la petite guerre est le chapitre sur l'armement du peuple (livre VI, chapitre 26), et que c'est cet ouvrage majeur, traduit, qui a été lu et relu, quand les *Vorlesungen* ont été laissés de côté. Or, dans le *Cours*, la partie consacrée à la guerre d'avant-postes est celle qui occupe le plus de place (quelque 80 pages sur 220 pour le texte principal). En réalité, la pensée de Clausewitz se veut globale, capable de s'adapter aux différents contextes politico-militaires.

Or, le contexte politico-militaire pouvait avoir des incidences tactiques, dont il fallait tenir compte. Par exemple, le chapitre sur les marches secrètes distingue les marches d'une nuit, qui précèdent l'attaque d'un poste ; et les marches de plusieurs jours à travers un pays ennemi, que l'on entreprend souvent quand on veut surprendre des convois ennemis, détruire des ponts ou des magasins, enlever des personnes, apprendre des nouvelles des ennemis, et lors de retraites de détachements. Or, Clausewitz note que ces marches de plusieurs jours en pays ennemi arrivent plus fréquemment dans le cas des guerres civiles ou de l'armement du peuple, qu'entre deux armées régulières. Et le professeur de mettre ses

auditeurs en garde : c'est justement parce que ces cas semblent ne pas devoir arriver entre deux armées, désormais, qu'il faut particulièrement s'en méfier³⁸.

De même pour ce qui concerne l'enlèvement de généraux ou d'autres personnes importantes dans leurs quartiers. Ces enlèvements sont devenus extrêmement rares dans les guerres classiques du temps de Clausewitz, note ce dernier ; sans doute, ajouterons-nous, du fait de la complexification de la défense combinée à travers le système efficace des avant-postes. En revanche, ces enlèvements peuvent être très fréquents dans les guerres civiles et les guerres avec armement du peuple. Sans énoncer de règles à suivre pour mener à bien de telles entreprises, Clausewitz recommande, dans les contextes desdites guerres civiles ou avec armement national, les actions contre la sûreté personnelle des généraux et des chefs, au motif que cela peut au moins engendrer pusillanimité et mécontentement chez l'ennemi³⁹. Autrement dit, l'effet psychologique attendu sur les forces adverses est ici important. Il s'agit d'agir sur les forces morales.

Guerre de partisans et guerre populaire : modalités d'une adéquation

A. La question des acteurs

Au nombre des six principes de la victoire, du point de vue stratégique, énumérés par Clausewitz dans *Vom Krieg*, l'utilisation des forces morales est à la petite guerre fondamentale⁴⁰. L'utilisation des forces morales pour nuire à l'ennemi est, d'une manière générale, constitutive de la petite guerre, y compris dans sa compréhension classique, au service d'armées régulières : il s'agit, en harcelant l'ennemi, de l'entraver dans ses entreprises et de le démoraliser pour le forcer si possible, en définitive, à abandonner le terrain. Il s'agit plus souvent, par une guerre de détachements, de mener des entreprises pour ralentir l'ennemi, lui rendre difficile l'accomplissement de ses propres desseins, que de l'empêcher totalement d'agir ou de le détruire.

Mais l'importance du facteur moral à différents égards, dans la composante de la petite guerre qui a rapport aux guerres populaires, se déduit aussi du manque d'expérience des combattants. Ces derniers ne sont pas des spécialistes, des troupes d'élite, très entraînées. Ils utilisent alors les forces morales de deux façons : pour user la résistance ennemie ; pour pallier, de leur côté, la faiblesse de la formation, de l'entraînement, grâce à l'élan passionnel ou patriotique qui les meut dans le combat.

La dichotomie entre la petite guerre comme tactique d'appoint des armées régulières, et la petite guerre comme tactique des guerres populaires de défense à caractère national, pose évidemment la question de la typologie des troupes pratiquant cette petite guerre ; et la question, consécutive, de leur spécialisation ou de leur polyvalence, et des implications quant à la pratique et à l'efficacité. Il faut préciser que le questionnement sur la nécessité d'une spécialisation ou d'une polyvalence des troupes amenées à pratiquer la petite guerre a agité les milieux politico-militaires durant toute la seconde moitié du XVIII^e siècle⁴¹. Clausewitz, lui, ne pose pas clairement le problème. On voit juste celui-ci affleurer, par la diversité des termes avec lesquels il désigne les acteurs de la petite guerre, suivant les contextes ; termes qui restent souvent flous⁴² : « petits corps de troupes » (*kleine Truppenabtheilungen*)⁴³, « petits détachements » (*kleine Detaschements*)⁴⁴ ou seulement « troupes » (*Truppen*). Très souvent aussi, Clausewitz désigne les troupes par leur arme d'origine (« infanterie », ou « fusiliers » – *Füseliere*⁴⁵ ; « cavalerie ») ou par les subdivisions qui indiquent les effectifs (tant de « bataillons », d'« escadrons », de « compagnies »). On trouve aussi, en fonction du mode de combat : « Tirailleurs » (*Tirailleure ; eine tirailleur Linie ; Tirailiren*)⁴⁶, « Tireurs (d'élite) » (*Schützen*)⁴⁷,

*Blänker*⁴⁸ (désignant soit de petits détachements envoyés à la découverte par les avant-gardes, arrière-gardes et patrouilles, soit des cavaliers combattant en ordre dispersé), « Flanqueurs » (situés sur les flancs, dans l'ordre de bataille – *Flankeure*⁴⁹) ; de façon très ponctuelle, on trouve « Riflemen » (*Reiflemänner*)⁵⁰, pour désigner des combattants en ordre dispersé de la guerre d'Indépendance américaine. A part ce dernier cas, contextuel, les termes désignant de véritables troupes de spécialistes dont le nom est traditionnellement associé à la petite guerre sont rares : « troupes légères » (*leichte Truppen*)⁵¹, « hussard » (*Husar*)⁵², « chasseur » (*Jäger*)⁵³.

Dans les contextes de guerre populaire, de guerre nationale ou assimilée, c'est une grande partie de la population qui combat. Par suite, il y a peu de spécialisation. Mais ce sont des troupes qui sont « naturellement » enclines à pratiquer la petite guerre. Dans la perspective d'un armement du peuple en Prusse, ni Clausewitz ni les autres Réformateurs prussiens ne sont clairs sur le type de chefs qui seraient amenés à commander cette population soulevée. Il s'agirait vraisemblablement d'officiers acquis à la cause nationale, et formés à la petite guerre⁵⁴. La fonction du *Cours* donné à l'Ecole de guerre de Berlin pour de jeunes officiers apparaît ici sous un jour nouveau.

Quoiqu'il en fût, dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, le nombre de troupes légères employées s'accrût grandement. Les victoires, lit-on dans certains mémoires prussiens du début du XIX^e siècle, furent dues en grande partie à l'infanterie légère⁵⁵. Les troupes légères pouvaient même être très utiles dans la bataille, si on réussissait à arrêter ou retarder l'ennemi dans des affaires de postes. Battre l'ennemi dans des affaires de postes sans avoir à le combattre en bataille, ou l'amener à la bataille dans de mauvaises conditions en l'ayant affaibli par une guerre de détail, c'était déjà ce que Maurice de Saxe, le fameux général de Louis XV et penseur militaire clairvoyant, s'attachait à réussir au milieu du XVIII^e siècle ; lui qui était peu partisan des batailles entendait « fondre » l'ennemi en détail, comme on disait alors⁵⁶.

De fait, au début du XIX^e siècle, à une époque où Rühle von Lilienstern (1818) a pu écrire que toutes les catégories de troupes étaient mélangées jusque dans les plus petits détachements⁵⁷, à une époque où Julius von Voß a pu écrire que toute la guerre devint petite guerre⁵⁸, parce que les troupes appelées à combattre reçurent une formation de plus en plus uniforme (dans l'infanterie surtout) et furent toutes formées à la petite guerre, quand cette formation était auparavant réservée aux troupes dites « légères » ; au début du XIX^e siècle, donc, les véritables troupes légères – les hussards, les chasseurs – tendirent à être plutôt, désormais, utilisées à ce qui était le plus technique, le plus complexe, dans le contexte des guerres conventionnelles interétatiques, ou dans le contexte de la contre-insurrection : la guerre d'avant-postes, la couverture de l'armée. C'était aussi le type de guerre qui était l'expression de la mission première des troupes légères depuis le milieu du XVIII^e siècle au moins : l'observation de l'ennemi⁵⁹.

Ce qui intéresse plus Clausewitz est d'aller à la nature des choses, du point de vue tactique.

B. Esprit et conception de la défense

L'essence de la guerre d'avant-postes, qui peut être utilisée aussi de manière avantageuse en contexte contre-insurrectionnel, est la défense ; défense de l'armée qu'elle protège. Le sens des opérations de petite guerre offensive que décrit Clausewitz, dans le contexte d'une guerre civile ou d'une guerre nationale avec armement du peuple, est aussi la défense ; défense du territoire, défense d'un peuple soulevé contre un envahisseur oppresseur.

Dans le cadre des guerres populaires, Clausewitz n'envisage la petite guerre que comme tactique de défense de son propre territoire (*Bürgerlichen Kriegen, Nationalbewaffnungen, Nationalkriegen*⁶⁰), non comme une guerre de conquête. C'est dans cette perspective qu'il s'intéresse à l'armement du peuple ; d'où la fréquence des références à la guerre d'Indépendance américaine, soit du côté des Insurgents américains, soit du côté de la contre-insurrection britannique, parce que cette guerre est bien documentée par les traités d'Ewald et d'Emmerich. Voici un exemple où Ewald aborde l'armement du peuple : Ewald recommande à un officier dirigeant une avant-garde de nuit d'être à la tête de ses troupes et de se cacher fréquemment, pour pouvoir surprendre les patrouilles ennemies. C'est ce qu'il appliqua lui-même durant une marche de nuit en Virginie, dont il commandait l'avant-garde : en l'espace de deux heures, il captura successivement sept officiers américains qui avaient un ordre signé de leur général pour armer la population paysanne⁶¹.

Lorsque Clausewitz parle de petite guerre, il ne perd jamais de vue l'idée de la nécessaire défense de la Prusse, à l'égal des autres membres du cercle des Réformateurs prussiens, au premier rang desquels Scharnhorst, Gneisenau, von Stein. Gerhardt von Scharnhorst, officier hanovrien entré au service de Prusse, avait réorganisé au début des années 1800 à Berlin un institut de sciences historiques, qui devint le ferment de la pensée militaire prussienne et des réflexions autour de la défense de la Prusse⁶². L'indépendance d'esprit et l'ouverture intellectuelle qui prévalaient dans ce groupe de travail se retrouvent dans le *Cours* sur la petite guerre : Clausewitz souhaite que tous les officiers auditeurs de son cours se départissent de leurs a priori pour se faire une idée juste de la petite guerre et puissent, grâce à la matière des exemples fournis, se faire eux-mêmes leur propre opinion⁶³. Au reste, ce fut en partie sous l'impulsion de Scharnhorst que Clausewitz, qui était l'un de ses principaux collaborateurs, commença à réfléchir et à écrire sur la petite guerre. En 1811, Scharnhorst aurait engagé Clausewitz à présenter les avantages du margraviat de Brandebourg pour la petite guerre⁶⁴. Le *Militärisches Taschenbuch zum Gebrauch im Felde*, publié par Scharnhorst en 1793 (et réédité plusieurs fois), était considéré dans l'espace allemand comme la référence en matière de petite guerre pour la fin du XVIII^e siècle, et il est souvent cité souvent dans le *Cours*. Durant ces années, Clausewitz traitait la correspondance courante de Scharnhorst ; en 1811, ce fut lui qui commenta pour Scharnhorst un projet de règlement pour les brigades d'infanterie légère écrit par le général von York. Enfin, il était le collaborateur de Scharnhorst en charge de la réflexion sur la question de l'armement du peuple⁶⁵. Et, en 1812, dans le *Bekanntnisdenschrift* (traduit couramment « Profession de foi ») qu'il écrivit sur mandat collectif, Clausewitz se fait l'apôtre du soulèvement de la Prusse, de la résistance passionnée contre l'occupant français, du combat armé du peuple opprimé, par tous les moyens⁶⁶. Ce n'est donc pas un hasard si ce fut à lui que fut confiée la mission de donner un cours sur la petite guerre à l'École de guerre. En tout cas, d'une manière générale, en ces années, la petite guerre prit plus de place que la grande guerre dans la pensée des Réformateurs ; et elle fut envisagée dans une perspective défensive.

Concrètement, tactiquement, quelles étaient les modalités de cette guerre défensive ? Ce sont en effet ces traits qui ont des chances d'être décrits dans le *Cours*, qui a une vocation d'enseignement tactique. Clausewitz s'oppose à une défense simple, absolue. Si l'on restreignait le concept de défensive à la défensive passive, explique-t-il, on aboutirait à un non-sens : un style de guerre dans lequel l'un des combattants ne ferait que frapper, et l'autre que parer les coups ; en réalité, ce serait un style de guerre où seul l'un des deux ferait la guerre. On ne doit envisager la défense seule, à la petite guerre, que lorsque l'on a

à défendre un petit poste d'infanterie qui doit être soutenu, et que l'on n'est pas tenu de garder coûte que coûte.

Il faut donc élargir le concept de défense et privilégier ce que Clausewitz appelle une « défense offensive » (*offensive Vertheidigung*), une « défensive active » (*active Defensive*). En ce sens, la position de défense a pour principales caractéristiques et pour principaux avantages qu'elle permet de gagner du temps pour attendre les dispositions de l'ennemi, ou arriver sur un terrain que l'on juge favorable pour le combattre. Clausewitz reformule donc la définition de la défense comme suit : combattre l'ennemi sur un théâtre d'opérations ou dans une disposition que j'aurai choisie⁶⁷, ou : sur le terrain où je ne peux pas tolérer la présence de l'ennemi. La défensive active réussit, pour un détachement isolé, grâce à l'art de la dissimulation ; dans le cas d'un ensemble d'avant-postes, elle est basée sur des combinaisons adroites calculées sur le terrain⁶⁸.

Conclusion

Clausewitz a une pensée neuve, limpide, qui va au-delà de ce qui s'est fait avant lui, soutient Werner Hahlweg⁶⁹. C'est au moins vrai du point de vue de l'effort de conceptualisation de l'art de la petite guerre, du point de vue dialectique et philosophique, du point de vue de l'intégration de la petite guerre dans le grand système de l'art de la guerre (sa réflexion sur la petite guerre comme tactique, et sur la petite guerre comme partie de la tactique générale, c'est-à-dire de la tactique de la grande guerre).

Clausewitz intègre dans sa réflexion la composante populaire mais, sauf quand cette composante induit des différences tactiques, elle est peu reconnaissable dans le *Cours*. Pour cet angle d'approche comme pour celui des acteurs de la petite guerre, la conception globale de Clausewitz se lit en filigrane, au fil du *Cours*, par les exemples cités, comme si les choses étaient implicites. Peut-être l'auteur expliqua-t-il les choses plus précisément par oral à ses élèves.

Il se voulait précis, rigoureux, et il l'est pour tout ce qui regarde la tactique ; c'est ce qui, grosso modo, on l'a vu, rassemble toutes les composantes de la petite guerre de façon unifiée. En dernière analyse, le *Cours* de Clausewitz est adapté à son public – de jeunes officiers, qu'il s'agit de former à l'art de la guerre. Au-delà, ou en deçà, de tout ce que l'on sait par ailleurs de la réflexion de Clausewitz sur la guerre populaire, celui-ci entend toujours, dans le *Cours*, comme il l'a annoncé au début, apporter une ouverture sur la nature des choses ; offrir « einen klaren Blick [sic] in die Sache ».

NOTES

- 1 Pour simplifier la lecture, on parlera désormais ci-après du « *Cours* ». Clausewitz lui-même s'adresse à ses élèves en disant « Mein Vortrag » ; cf. 230 des *Vorlesungen*. Référence : Carl von CLAUSEWITZ, *Schriften – Aufsätze – Studien – Briefe*, herausgegeben von Werner Hahlweg, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1966 (2 vol.), Band I, 226-598, « Meine Vorlesungen über den kleinen Krieg gehalten auf der Kriegs-Schule 1810 und 1811 ». Le *Cours* n'a pas été à ce jour publié en français.
- 2 Werner HAHLWEG, « Preußische Reformzeit und revolutionärer Krieg », Beiheft 18 der *Wehrwissenschaftlichen Rundschau*, Frankfurt am Main, Mittler und Sohn, sept. 1962, 91 pages, 27.
- 3 Hervé COUTAU-BÉGARIE, *Traité de stratégie*, Paris, Economica, 1999 [4^e éd. 2003], 191-193.
- 4 Raymond ARON, *Sur Clausewitz* (recueil d'articles), Bruxelles, éd. Complexe, 1987 et 2005, 29-30, 59, 68.
- 5 Ouvrages recensés par : Max JÄHNS, *Geschichte der Kriegswissenschaften, vornehmlich in Deutschland*, München und Leipzig, R. Oldenbourg, 1889-1891., t. 21-III, 2713-2718 et 2720-2725. Voir aussi, pour une mise en contexte de cette production dans celle de l'Europe des années 1760-1789 : Sandrine PICAUD-MONNERAT, *La petite guerre au XVIII^e siècle*, Paris, Economica, 2010, 685, chap. « Les écrits français, initiateurs de la production européenne ».

- 6 Werner HAHLEWEG, « Preußische Reformzeit ... », *op. cit.*, 14-21.
- 7 Max JÄHNS, *Geschichte ...* (1889-1891), *op. cit.*, t. 21-III, 2724 : « Dies ist das ausgezeichnetste und reifste Werk über den Gegenstand, welches das 18. Jahrhundert hervorgebracht ».
- 8 Au cours des guerres dites de la 4^e coalition (1806-1807), la Prusse du roi Frédéric-Guillaume III fut vaincue par l'armée napoléonienne lors des batailles d'Iéna et d'Auerstaedt (14 octobre 1806) et forcée de capituler. Par le traité de Tilsit (9 juillet 1807), la Prusse perdit la moitié de son territoire et la majorité de ses places fortes.
- 9 Werner HAHLEWEG, « Preußische Reformzeit ... », *op. cit.*, 54.
- 10 Sandrine PICAUD, « La réflexion sur la petite guerre à l'orée du XIX^e siècle : l'exemple de Clausewitz (1810 – 1812) », dans : *Poder terrestre y poder naval en la época de la batalla de Trafalgar*, actes du XXXI^e congrès international de la CIHM (Commission Internationale d'Histoire Militaire) 21-27 août 2005, Madrid, Comisión española de historia militar, 2006, 239-256. Article publié à nouveau dans *Stratégique* [Paris, diffusion Economica], n^o 97/98, 2009, 123-147. Pour un résumé de la portée de l'article, voir l'introduction d'Hervé COUTAU-BEGARIE, « Vers un nouveau cycle clausewitzien », 9-10.
- 11 Sandrine PICAUD-MONNERAT, « La petite guerre selon Clausewitz, à travers sa réflexion sur la guerre d'avant-postes », dans : Laure Bardiès et Martin Motte (dir.), *De la guerre ? Clausewitz et la pensée stratégique contemporaine*, Paris, Economica, 2008 (actes du colloque organisé par le Centre de recherche des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan, 18-19 oct. 2007), 405-432.
- 12 Raymond ARON, *Sur Clausewitz* (1987 et 2005), *op. cit.*, 42-52, ici 49 (chap. « Clausewitz et la guerre populaire » ; texte paru dès 1973 dans *Défense nationale*, 19^e année, 3-10) ; du même, *Penser la guerre – Clausewitz*, Paris, Gallimard, 1976, t. I, 51-53, et t. II, 96-106.
- 13 Jean DUBOIS, « Le cours sur la petite guerre : un aspect mal connu de la pensée de Clausewitz », *Histoire et Défense (Les cahiers de Montpellier)*, n^o 24, II/1991, 1-27 (ici 19 ; voir aussi 9 et 20).
- 14 *Ibid.*, 2.
- 15 *Ibid.*, 19.
- 16 Hervé COUTAU-BEGARIE, *Traité de stratégie, op. cit.*, 4^e éd., 2003 [1^{ère} éd. 1999], 217-218.
- 17 Werner HAHLEWEG, « Preußische Reformzeit... », article déjà cité.
- 18 D'une manière générale, sur l'historiographie française de l'œuvre de Clausewitz, lire : Benoît DURIEUX, « Deux siècles de débat clausewitzien en France, 1807-2007 », dans : Laure BARDIES et Martin MOTTE (dir.), *De la guerre ? Clausewitz et la pensée stratégique contemporaine*, Paris, Economica, 2008, 25-42. Article réédité sous le titre : « Clausewitz et la réflexion sur la guerre en France, 1807-2007. Positions de thèse », *Stratégique*, 97/98, Institut de stratégie comparée - ISC [Paris], 2009, 217-240.
- 19 Raymond ARON, *Sur Clausewitz*, recueil d'articles déjà cité *supra* ; Thierry DERBENT, *Clausewitz et la guerre populaire*, Bruxelles, éditions Aden, sans date [2004], 190 ; Beatrice HEUSER, « Small Wars in the Age of Clausewitz : The Watershed Between Partisan War and People's War », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 33, n^o 1, février 2010, 139-162. L'article de B. Heuser est intéressant pour stimuler la réflexion ; mais il n'évite pas des imprécisions quand il aborde l'héritage du XVIII^e siècle (sur la corrélation entre petite guerre, partis de guerre et troupes légères, notamment) ; d'autre part, l'emploi sans justification de l'anglais « small wars » (au pluriel) est malheureux, d'autant plus que l'expression « petite guerre » au sens du XVIII^e siècle ne fut pas traduite en anglais à l'époque, ni au début du XIX^e siècle ... Voir aussi, succinct mais intéressant : Walter LAQUEUR, « The origins of guerrilla doctrine », *Journal of Contemporary History*, vol. 10, n^o 3, 1975, 341-382 (chap. sur Clausewitz, 350-351).
- 20 Benoît DURIEUX, « Deux siècles de débat clausewitzien ... », article cité, 34-35.
- 21 Werner HAHLEWEG, « Preußische Reformzeit ... », *op. cit.*, 7 (« welche Rolle spielt der revolutionäre oder kleine Krieg bei den preußischen Reformern in Vorstellung und Wirklichkeit ») ; et 8 (« der kleine oder revolutionärer Krieg »), 9, 10, 12, *passim*.
- 22 *Ibid.*, 11-12.
- 23 *Ibid.*, 48-49. Lire notamment, 49 : « Der kleine Krieg wird hier irgendwie als wesendverwandt, als artgemäß empfunden ; es wird nunmehr praktisch eine Identität von revolutionärer Kampfesführung und kleinem Krieg hergestellt auf dem Wege der natürlichen Annäherung und naheliegenden Adoption. Der Begriff des 'revolutionären Krieges' ist damit geboren. »
- 24 *Ibid.*, 12 : « Der kleine Krieg verlagert sich vom 'Rande' oder der 'Peripherie', von der Oberfläche nach der 'Tiefe des Raumes', gewinnt dadurch an Intensität und an Dauer. »
- 25 *Ibid.*, 13.
- 26 CLAUSEWITZ, « Meine Vorlesungen ... », *op. cit.*, 231.
- 27 *Ibid.*, 235 : « Endlich, sie haben nicht immer den Defensiv- oder Offensiv Zweck, welchen eben große Truppen Abtheilungen haben müssen, sondern am häufigsten haben sie einen Zweck, der dem großen Krieg ziemlich fremd ist, Beobachtung des Feindes ». Pour l'ensemble des caractères, voir 234-235.
- 28 *Ibid.*, 359, 365, 382.
- 29 *Ibid.*, 233.

- 30 *Ibid.*, 349.
- 31 Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick-Lunebourg (1735-1806).
- 32 Heinrich Wilhelm von Freytag (1720-1798), officier hanovrien, devenu feld-maréchal. Il commanda pendant la guerre de Sept Ans un corps de chasseurs hanoviens.
- 33 CLAUSEWITZ, « Meine Vorlesungen ... », *op. cit.*, respectivement 349, 350, 355. Voir aussi 292, 319, 323, 332, 335, 418, 422, 426.
- 34 *Ibid.*, 293, 295, 321, 351, 422, 432.
- 35 *Ibid.*, 309 et 311 (Tyrol), 394 (Vendée, Tyrol, Espagne).
- 36 Clausewitz emploie ici ou là le terme « Parteigänger » ; cf. 369.
- 37 [Comte Philippe-Henri de Grimoard], *Traité sur la constitution des troupes légères, et sur leur emploi à la guerre*, Paris, Nyon l'Aîné, 1782, 240-248 : « De la chaîne des postes de l'armée » ; ici, 240-241. Ancien lieutenant du régiment de Dauphin infanterie, Grimoard était, au moment où parut son traité, instituteur militaire des enfants du comte d'Artois, après avoir été détaché dans les bureaux du secrétaire d'Etat de la guerre, puis quelques années au service de l'Espagne. Il atteignit par la suite le grade de général de division.
- 38 CLAUSEWITZ, « Meine Vorlesungen ... », *op. cit.*, 380.
- 39 *Ibid.*, 439-440.
- 40 Les six principes sont : le terrain, la surprise, l'attaque concentrique, le soutien du théâtre d'opérations, le soutien du peuple, l'utilisation des forces morales.
- 41 Sandrine PICAUD-MONNERAT, *La petite guerre au XVIII^e siècle* (2010), *op. cit.*, Introduction, chap. « Troupes légères, hussards et petite guerre : le lien entre les hommes et le type de combat ».
- 42 Un index eût été ici très utile ! W. Hahlweg ne l'a malheureusement pas prévu dans son édition de 1966.
- 43 CLAUSEWITZ, « Meine Vorlesungen ... », *op. cit.*, 231, 233, 234 (points 1., 4., 5.), 235, 395, 403, *passim*.
- 44 *Ibid.*, 259, 261, 262, 392, 394, 395, 403, 404, 407, 413, *passim*.
- 45 Pour *Füseliere*, voir par ex. : *Ibid.*, 243, 262, 506, *passim*. Les deux mentions d'« infanterie » et de « cavalerie » sont trop nombreuses pour qu'on éprouve le besoin de citer des pages en exemple.
- 46 *Ibid.*, 239, 241, 242, 262, *passim* (surtout dans tout le chapitre concernant les combats d'infanterie, 240-247).
- 47 *Ibid.*, 249, 259, 260, 262, *passim*.
- 48 *Ibid.*, 239, 246, 247, 249, *passim*.
- 49 *Ibid.*, 246 (avec une note de W. Hahlweg pour la définition des flanqueurs), *passim*.
- 50 *Ibid.*, 439.
- 51 *Ibid.*, 238 par ex.
- 52 *Ibid.*, 237 par ex.
- 53 *Ibid.*, 237, 506 par ex.
- 54 Werner HAHLOWEG, « Preußische Reformzeit ... », *op. cit.*, 41.
- 55 *Ibid.*, 16-17. Hahlweg commente une étude anonyme, non datée, présente dans l'héritage de Scharnhorst.
- 56 S. PICAUD-MONNERAT, *La petite guerre au XVIII^e siècle* (2010), *op. cit.*, chap. « Le maréchal de Saxe, inspirateur de la petite guerre française au milieu du XVIII^e siècle ».
- 57 Werner HAHLOWEG, « Preußische Reformzeit ... », *op. cit.*, 14-15. Rühle von Lilienstern, un élève de Scharnhorst, écrivit en 1818 sur les nouvelles impulsions dans la conduite de la petite guerre ; réflexions que Hahlweg juge remarquables.
- 58 Thomas-Auguste Le Roy de GRANDMAISON, *Der kleine Krieg oder Dienstlehre für leichte Truppen*. Nach dem Französischen des Herrns von Grandmaison. Mit vielen Zusätzen und neuen Darstellungen bereichert und herausgegeben von Julius von Voß, Berlin, Johann Wilhelm Schmidt, 1809, *Vorrede*, III : « Gewissermaßen ist jetzt alles kleiner Krieg im Großen [...]. Könnte der Feldzug Napoleons 1806 nicht eine Partheigängerei im Großen genannt werden ? ». Voir aussi la synthèse concernant les transformations de la petite guerre à l'époque de la Révolution française et de l'Empire, dans : S. PICAUD-MONNERAT, *La petite guerre au XVIII^e siècle* (2010), *op. cit.*, « Conclusion générale ».
- 59 S. PICAUD-MONNERAT, *La petite guerre au XVIII^e siècle* (2010), *op. cit.*, chap. « L'action : reconnaissances et combats ».
- 60 CLAUSEWITZ, « Meine Vorlesungen... », *op. cit.*, 380, 440.
- 61 *Ibid.*, 373-374, et note 18 de W. Hahlweg qui transcrit l'extrait du traité de Ewald concerné.
- 62 Bruno COLSON, « Clausewitz, le retour d'expérience et l'histoire », dans : Laure Bardiès et Martin Motte (dir.), *De la guerre ?...* (2008), *op. cit.*, 349-359, notamment 352.
- 63 CLAUSEWITZ, « Meine Vorlesungen ... », *op. cit.*, 230 : « ... überdem habe ich einen Hang die Sachen von der natürlichsten und schlüßbesten Seite zu betrachten, und mein ganzes Verdienst wird vielleicht darin bestehen vorgefaßte Meinungen zu entfernen, Vorurtheile auszurotten und auf diesem Wege alle Hindernisse so weit weg zu räumen, daß Ihr Auge einen klaren Blick in die Sache thut und Sie bald im Stande sind sich Ihre Ueberzeugung selbst zu geben, welches immer das Beste ist ».

- 64 D'après un écrit du général H. von Boyen publié en 1833. Voir : Werner HAHLEWEG, « Preußische Reformzeit ... », *op. cit.*, 7.
- 65 Sur les évolutions en Europe qui sous-tendirent la réflexion des Réformateurs prussiens sur le sujet de la guerre insurrectionnelle, voir : Martin RINK, « The Partisan's metamorphosis : From Freelance Military Entrepreneur to German Freedom Fighter, 1740 to 1815 », *War in History*, 17(1), 2010, 6-36, notamment 19-30 : « The Era of National Heroes : Partisans and the Transformation of the Notion of 'Mercenary' ».
- 66 Werner HAHLEWEG, « Preußische Reformzeit ... », *op. cit.*, 35-38.
- 67 CLAUSEWITZ, « Meine Vorlesungen ... », *op. cit.*, 300-301, ici 301 : « Die Defensive ist also die Bekämpfung des Feindes in meinem Kriegstheater oder in meiner Stellung ».
- 68 *Ibid.*
- 69 Werner HAHLEWEG, « Preußische Reformzeit ... », *op. cit.*, 53.